

Zeitschrift: Générations : aînés
Herausgeber: Société coopérative générations
Band: 31 (2001)
Heft: 1

Rubrik: Courrier : la rente de couple : une arnaque!

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



La rente de couple: une arnaque!

Dans le courrier que nous avons reçu récemment, la lettre suivante a retenu notre attention, car elle dénonce une forme d'injustice dont sont victimes la majorité des couples retraités.

J'ai 65 ans, je suis mariée et mon mari a également 65 ans. J'ai donc touché l'AVS avant lui. Durant deux ans, j'ai reçu une rente mensuelle de Fr. 2114.-. Dès que mon mari a touché sa retraite, ma rente est tombée à Fr. 1674.- et la sienne se monte à Fr. 1425.-.

La rente de couple, c'est de l'arnaque! On n'a jamais parlé de «cotisation de couple». Pour l'assurance maladie, il n'y a pas de prix de couple, ni pour les spectacles ou dans les restaurants. Alors, pourquoi la rente?

Savez-vous qu'en divorçant, nous gagnerions Fr. 120 000.- en dix ans? Quelle éthique pour la Suisse! On pénalise les couples réguliers et on soutient les couples en situation irrégulière. Quel exemple pour la jeunesse! On comprend mieux leur réflexion: «Chacun pour soi!»

Je vous assure qu'un couple marié, qui toucherait Fr. 1005.- de plus par mois, aurait moins à compter pour ses loisirs. Peut-on

espérer que la 11^e révision de l'AVS régularisera la situation? Qui pourrait répondre à cette question?

*Berthy Nicolet
Ch. de la Plage
1028 Prêverenges*

Réponse: Il s'agit effectivement d'une injustice flagrante, en même temps qu'un encouragement au concubinage. Nous soumettons la question à notre spécialiste des assurances sociales. Mais il ne faut pas trop rêver. L'état des caisses AVS ne permettra certainement pas le versement mensuel supplémentaire de Fr. 1000.- par couple... Ni pour la 11^e révision, ni pour les suivantes.

Les mots croisés

Permettez-moi trois remarques concernant le concours des mots croisés de chaque mois: 1. Pourquoi se trouve-t-il toujours au verso d'un bulletin d'inscription pour un voyage? 2. Que reçoivent les gagnants? 3. Il serait judicieux de mentionner que le mot croisé doit s'envoyer sur une carte postale.

*Madeleine Berlie
Cretta 19
1870 Monthey*

Réponse: Merci pour vos remarques. Nous avons déplacé les mots croisés en fin de magazine; les gagnants reçoivent des revues de mots

croisés et Fr. 50.- pour les grilles géantes; les mots croisés collés sur carte-réponse facilitent la tâche de M^{me} Baud, qui reçoit entre 300 et 400 réponses chaque mois.

Qui parle espéranto?

C'est avec étonnement et plaisir que j'ai lu l'article du pasteur Laederach, paru dans le numéro de septembre dernier. Ainsi, voici un enthousiaste de l'espéranto, qui parle d'Yvonne Martinot et de la langue qui la passionnait.

Il y a cinq ans seulement que je m'y suis mise, mais, si je l'écris et la lis (j'ai deux correspondants), il ne m'est pas possible, étant seule, de la parler couramment. J'avais besoin de vous dire combien votre article m'a réjoui et touchée.

*Marguerite Jaccard
1800 Château-d'Œx*

Chassons les profiteurs!

Beaucoup de vos abonnés sont de jeunes retraités qui ont la charge de vieux parents. Ma mère, amnésique et sous curatelle, ne sait pas refuser aux colporteurs et aux multiples invitations d'achat. «Nahrin-Just» a pu lui enfile une commande d'un montant de 300 fr., sans compter les autres. On m'a enfin promis de la laisser tranquille. Peut-être serait-il bon d'envisager une rubrique sur ce

thème dans votre magazine, que j'admire et apprécie beaucoup.

*Christiane Andreea
Ch. de la Pierrère 13
1026 Denges*

Réponse: Merci de nous signaler les abus dont vous ou vos proches sont victimes. Nous n'hésitons pas à les dénoncer. Pour le reste, il existe une rubrique «Consommation», qui traite régulièrement de ce sujet.

Sus aux salmonelles!

Je lis toujours *Généralisations* du début à la fin et j'apprécie particulièrement la rubrique santé. J'aimerais y lire un article sur les salmonelles. Que se passe-t-il si on en avale en mangeant des œufs? Comment peut-on les repérer? J'ai lu il y a quelques années que des personnes qui en avaient mangé connaissaient des problèmes intestinaux. Comment les soigner? Merci de vous pencher sur le problème.

*E. Andriat
Alois-Fauquez 61
1018 Lausanne*

D'ACCORD, PAS D'ACCORD!

Votre magazine vous fait réagir? Envoyez vos lettres à l'adresse suivante:

**Magazine *Généralisations*,
rédaction, CP 2633,
1002 Lausanne**



Le savoir-faire du cœur

Gil Caraman vous donne rendez-vous dans son émission de services tous les dimanches soir. Ne ratez pas l'agenda des seniors, diffusé en début de programme.

Le savoir-faire du cœur, les dimanches 14, 21 et 28 janvier 2001, dès 21 heures, sur RSR La Première.